FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au SIMDUT 2022 / SGH

Révision: 18 octobre 2024 **Date de publication précédente:** – **No de fiche:** 486A

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

ARC NVE(E) Primer (Partie A)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Résine de ARC CHP et, une fois mélangée, devient un apprêt pour béton humide ou sec. Peut être appliqué à la brosse, au rouleau, par vaporisation ou à la raclette.

Utilisations déconseillées: Aucune information disponible

Raisons justifiant les utilisations déconseillées: N'est pas applicable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
A.W. CHESTERTON COMPANY
860 Salem Street
Groveland, MA 01834-1507, USA
Tel. +1 978-469-6446
(Lun. - Ven. 8 h 30 à 17 h HNE)
Demandes de FDS: www.chesterton.com
Courriel (questions): ProductMSDSs@chesterton.com
Courriel: customer.service@chesterton.com

Canada: A.W. Chesterton Company Ltd., 889 Fraser Drive,
Unit 105, Burlington, Ontario L7L 4X8 – Tel. 905-335-5055

Fournisseur:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Appeller Infotrac : 1-800-535-5053
Hors d'Amerique du Nord : +1 352-323-3500 (en PCV)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Liquide inflammable, Catégorie 3, H226
Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, Catégorie 3, H335
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2, H361d
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée, Catégorie 1, H372 (audition, inhalation)
Danger pour le milieu aquatique, Aiguë, Catégorie 2, H401
Danger pour le milieu aquatique, Chronique, Catégorie 3, H412

2.1.2. Informations complémentaires

Pour le texte intégral des mentions H: voir les SECTIONS 2.2 et 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement: Danger

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Mentions de danger:	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
	H361d	Susceptible de nuire au foetus.
	H372	Risque avéré d'effets graves pour l'audition à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
	H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
	P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
	P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P260	Ne pas respirer les vapeurs/les aérosols.
	P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
	P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P308/313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
	P370/378	En cas d'incendie : utiliser CO2, poudre sèche, émulseur polyvalent ou brume d'eau pour l'extinction.
	P403/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires: Aucun

2.3. Autres dangers

Les risques pour la sécurité et la santé sont décrits en détails séparément pour les parties A et B. Une fois sec, le produit est sans danger.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux[1]	%Poids	No. CAS	Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH
Styrène	25-35	100-42-5	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4, H332 STOT SE 3, H335 Repr. 2, H361d STOT RE 1, H372 (audition, inhalation) Aquatic Acute 2, H401* Aquatic Chronic 3, H412

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Acide méthacrylique	1-<5	79-41-4	Flam. Liq. 4, H227 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 3 H311 Acute Tox. 4 H332 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 3, H402
1,4-naphtoquinone	<0,024	130-15-4	Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 1 H330 Skin Corr. 1C, H314 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 (M = 10) Aquatic Chronic 1, H410 (M = 1)

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

[1]Conforme aux normes: SIMDUT 2022, SGH

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Amener en plein air. Si le sujet ne respire pas, il faut entreprendre la respiration artificielle. Contacter un médecin.

Contact avec l'épiderme: Enlever les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Le matériau risque de coller à la peau, produisant une irritation lorsqu'on le décolle. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincez les yeux pendant au moins 20 minutes à grande eau. Contacter immédiatement un médecin.

Ingestion: Ne faites pas vomir. Contacter immédiatement un médecin.

Protection des premiers secours: Aucune action ne doit être entreprise si elle implique un risque personnel ou sans formation appropriée. Éviter tout contact avec le produit lors du secours à la victime. Ne pas respirer les vapeurs. Voir la section 8.2.2 pour des recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Des concentrations de vapeur élevées peuvent irriter les yeux ou les voies respiratoires, et provoquer dans certains cas des étourdissements, des nausées ou d'autres effets sur le système nerveux central.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Évaluer les risques d'aspiration pulmonaire face à la toxicité si l'on considère un lavage d'estomac. Si des brûlures sont présentes, les traiter comme des brûlures chimiques, après décontamination. Aucun antidote spécifique n'est disponible. Traiter les symptômes.

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse ou brume d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à débit élevé

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, NOx et autres vapeurs toxiques.

Autres dangers: L'eau peut causer la formation de mousse. Le matériau risque de se polymériser lorsque le conteneur est exposé à la chaleur et la polymérisation augmentera la pression dans un conteneur fermé, ce qui peut conduire à une rupture violente du conteneur. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidissez avec de l'eau les récipients exposés à la chaleur. Il est recommandé que le personnel de lutte contre l'incendie possède un dispositif respiratoire indépendant.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact avec la peau. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas verser dans les égouts, les rivières et les canaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuez la zone. Assurer une ventilation adéquate. Contenez le versement dans une zone limitée. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Si l'élimination des sources d'inflammation n'est pas possible, rincer les matériaux avec de l'eau. Ramassez avec un matériau absorbant (sable, sciure, argile, etc.) et placez dans un récipient convenable pour son enlèvement. Éliminer les résidus avec de l'eau savonneuse chaude.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour des conseils d'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception, Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumulent près du sol. Ne pas respirer les vapeurs/les aérosols. Evitez le contact avec la peau. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter de créer et de respirer la poussière lors de la manipulation, du perçage, du meulage, du sciage ou du décapage.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer en dessous de 24 °C. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Les vapeurs risquent de se polymériser et d'obturer les évents et autres dispositifs de protection contre les surpressions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune précaution spéciale.

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients	TLV ACGIH	
	ppm	mg/m³
Styrène	10 STEL: 20	SO
Acide méthacrylique *	20	SO
1,4-naphtoquinone	SO	SO

* Limite d'exposition recommandée (REL) (moyenne pondérée sur le temps) de l'Institut national des États-Unis pour la sécurité et la santé au travail (NIOSH) : 20 ppm, 72 mg/m^3 (peau)

Valeurs limites biologiques

Styrène:

Paramètre de contrôle	Spécimen biologique	Temps d'échantillonnage	Valeur limite biologique	Base	Remarques
Somme d'acide mandélique et d'acide phénylglyoxylique	Urine	Fin de poste	150 mg/g créatinine	ACGIH	Non spécifique
Styrène	Urine	Fin de poste	20 µg/l	ACGIH	–

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures techniques

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Si les limites d'exposition sont dépassées, il faut fournir une aération convenable pouvant résister aux explosions.

8.2.2. Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire: Pas nécessaire en général. En cas d'insuffisance de la ventilation, utiliser un masque de protection contre les vapeurs organiques homologué (par ex.: type de filtre EN A). Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

Gants de protection: Gants résistant aux produits chimiques (par ex., Viton*, néoprène ou nitrile). *Marque déposée de The Chemours Company FC, LLC.

Styrène:

Type de contact	Type de gant	Epaisseur du revêtement	Temps de rupture *
Immersion	Viton	0,70 mm	> 480 mn
Projection	Caoutchouc nitrile	0,40 mm	> 30 mn

*Determiné selon la norme EN374.

Protection des yeux et du visage: Lunettes de protection

Autres: Vêtements protecteurs nécessaires pour empêcher le contact avec la peau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

8.2.3. Contrôles d'exposition de l'environnement

Voir les sections 6 et 12.

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	sirop	**pH**	n'est pas applicable
Couleur	incolore à brunâtre	**Viscosité cinématique à 40 °C**	180-450 cSt @ 25 °C (calculé)
Odeur	aromatique	**Solubilité dans l'eau**	insoluble
Seuil olfactif	n'est pas défini	**Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur log)**	n'est pas applicable
Point d'ébullition ou intervalle d'ébullition	145°C	**Pression de vapeur à 20º C**	~ 5,25 mm Hg
Point de fusion/point de congélation	n'est pas défini	**Densité et/ou densité relative**	~ 1,1 kg/l
% volatil (par volume)	16%	**Densité de vapeur (air=1)**	> 1
Inflammabilité	n'est pas applicable	**Taux d'évaporation (éther = 1)**	< 1
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosion	LIE 0,9%; LSE 6,8%	**% de produits aromatiques par poids**	12,8%
Point eclair	31°C	**Caractéristiques des particules**	n'est pas applicable
Méthode	PM, vase clos	**Propriétés explosives**	n'est pas défini
Température d'auto-inflammabilité	490 °C	**Propriétés comburantes**	n'est pas défini
Température de décomposition	n'est pas défini		

9.2. Autres informations

Viscosité dynamique: 200-500 cps @ 25 °C

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Voir les sous-sections 10.3 et 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les températures élevées risquent de produire une polymérisation dangereuse (> 77 °C, 170 °F). La polymérisation peut être amorcée par la lumière solaire ou les rayons ultraviolets. Les vapeurs risquent de se polymériser et d'obturer les évents et autres dispositifs de protection contre les surpressions.

10.4. Conditions à éviter

Flammes libres, chaleur, étincelles et surfaces portées au rouge. Éviter une exposition directe au soleil ou aux sources de rayons ultraviolets.

10.5. Matières incompatibles

Agents très oxydants, comme le chlore liquide et l'oxygène concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et autres vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voie primaire d'exposition en usage normal: Inhalation, mise en contact avec la peau et les yeux. L'exposition aggrave généralement la situation chez les personnes ayant une indisposition de la peau, des yeux et des poumons.

Toxicité aiguë -

Par voie orale: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits. ETA-mélange = 10 627 mg/kg

Substance	Esssai	Résultat
Styrène	DL50, rat	2 650 mg/kg
Acide méthacrylique	DL50, rat	1 320 mg/kg

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Par voie cutanée: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits. ETA-mélange = 16 314 mg/kg

Substance	Esssai	Résultat
Styrène	DL50, rat	> 2 000 mg/kg
Acide méthacrylique	DL50, lapin	500 - 1 000 mg/kg

Par inhalation: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits. Des concentrations de vapeur élevées peuvent irriter les yeux ou les voies respiratoires, et provoquer dans certains cas des étourdissements, des nausées ou d'autres effets sur le système nerveux central.

ETA-mélange = 32,89 mg/l (vapeur)

Substance	Esssai	Résultat
Styrène	CL50, rat, 4 heures	11,8 mg/l (vapeur)
Acide méthacrylique	CL50, rat, 4 heures (OCDE 403)	7,1 mg/l (aérosols/vapeurs)
Acide méthacrylique	cATpE	1,5 mg/l (aérosol)

Corrosion cutanée/ irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer la dermatite

Substance	Esssai	Résultat
Styrène	Irritation de la peau, lapin	Irritation modérée
Acide méthacrylique	Irritation de la peau, lapin (OCDE 404)	Corrosif

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire: Risque de lésions oculaires graves.

Substance	Esssai	Résultat
Styrène	Irritation des yeux, lapin	Irritation modérée
Acide méthacrylique	Irritation des yeux, lapin (OCDE 405)	Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substance	Esssai	Résultat
Styrène	Sensibilisation de la peau, cobaye	Non sensibilisant
Acide méthacrylique	Sensibilisation de la peau, cobaye	Non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales: Styrène, Acide méthacrylique: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) at le Programme national de toxicologie des É.-U. (National Toxicology Program ou "NTP") considère le styrène comme potentiellement cancérogène.

Toxicité pour la reproduction: Susceptible de nuire au foetus (Styrène).

STOT - exposition unique: Peut irriter les voies respiratoires (Styrène, Acide méthacrylique).

STOT - exposition répétée: Les animaux de laboratoire exposés au styrène ont subi une perte auditive, accompagnée d'effets sur le foie, les reins et le système nerveux central.

Danger par aspiration: Aucune toxicité prévue par aspiration sur la base de la viscosité.

Autres informations: Il n'en existe pas de connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information donnée ci-dessous est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de substances similaires.

12.1. Toxicité

Styrène: présente une toxicité aiguë envers les organismes aquatiques [48 h CE50 (daphnie): 4,7 mg/l]; nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (NOEC chronique, Daphnia magna, 21 jours: 1,01 mg/l). Acide méthacrylique: CE50 72 h (algues) 45 mg/l. 1,4-naphtoquinone: 48 h CE50 (daphnie) 0,026 mg/l; 96 h CL50 (poisson - Oryzias latipes) 0,045 mg/l; CE50 72 h (algues - Pseudokirchneriella) 0,42 mg/l.

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

12.2. Persistance et dégradabilité

Styrène: biodégradable à 80 % (OCDE 301D, 20 jours); facilement biodégradable. Acide méthacrylique: biodégradable à 86 % (OCDE 301D, 28 jours), facilement biodégradable. Styrène, Acide méthacrylique: s'oxyde rapidement par le biais de réactions photochimiques dans l'air. 1,4-naphtoquinone: 39%, 5 jours, ce produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Styrène: pas d'accumulation anticipée dans les organismes vivants (log Ko/e = 0,35). Acide méthacrylique: pas d'accumulation anticipée dans les organismes vivants (log Ko/e = 0,93). 1,4-naphtoquinone: log Ko/e = 1,77, faible risque de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pâte. Insoluble dans l'eau. Lors de l'évaluation de la mobilité environnementale, tenir compte des propriétés physiques et chimiques du produit (voir la section 9). Styrène: mobilité faible prévue dans le sol (500 < Koc < 2000). Acide méthacrylique: produit ayant selon toute probabilité une mobilité très rapide dans les sols (Koc = 15).

12.5. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'en existe pas de connu.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'en existe pas de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Combinez la résine et l'agent durcisseur. Une fois sec, le produit est sans danger. Mettre en décharge dans des conteneurs hermétiques en utilisant une installation agréée. Les composants n'ayant pas réagi doivent être traités comme des déchets spéciaux. Peut être incinéré dans une installation appropriée. Consulter les réglements locaux, provinciaux et nationaux/fédéraux et se conformer au réglement le plus strict.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

RID/IMDG/OACI: UN1866
TMD: UN1866

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

RID/IMDG/OACI: RESIN SOLUTION
TMD: RESIN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

RID/IMDG/OACI: 3
TMD: 3

14.4. Groupe d'emballage

RID/IMDG/OACI: III
TMD: III

14.5. Dangers pour l'environnement

PAS DE RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

PAS DE PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N'EST PAS APPLICABLE

14.8. Autres informations

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations nationales

Aucun

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par les voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen sur le transport routier international de marchandises dangereuses
BCF: Facteur de bioconcentration
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
CL50: Concentration létale médiane d'une population d'essai
DL50: Dose létale médiane d'une population d'essai
DMEO: Dose mininale avec effet observé
DSEO: Dose sans effet observé
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
FDS: Fiche de données de sécurité
IMDG: Code international du transport maritime des marchandises dangereuses
ND: Non disponible
NOEC: Concentration sans effet observé (CSEO)
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
PEL: Limite d'exposition admissible
(Q)SAR: Relation quantitative de structure-activité
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer
SGH: Système général harmonisé
SO: Sans objet
STEL: Limite d'exposition de courte durée
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique
TMD: Transport des marchandises dangereuses (Canada)
TLV: Valeur limite d’exposition
VLCT: Valeur limite court terme
Les autres abréviations et acronymes peuvent être consultés sur www.wikipedia.org.

Références documentaires et sources de données importantes:

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) - Informations sur les produits chimiques
Base de données de classification et d'information chimique (CCID)
Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
U.S. National Library of Medicine Toxicology Data Network (TOXNET) (Réseau de données toxicologiques de la Bibliothèque nationale de médecine des É.-U.)

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Procédure utilisée pour déduire la classification des mélanges conformément au SGH:

Classification	Méthode de classification
Flam. Liq. 3, H226	Méthode fondée sur des données d'essais
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul
STOT SE 3, H335	Méthode de calcul
Repr. 2, H361d	Méthode de calcul
STOT RE 1, H372	Méthode de calcul
Aquatic Acute 2, H401	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Mentions H pertinentes:
H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H227: Liquide combustible.
H301: Toxique en cas d'ingestion.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 : Toxique par contact cutané.
H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H330: Mortel par inhalation.
H332: Nocif par inhalation.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H361d: Susceptible de nuire au foetus.
H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H401: Toxique pour les organismes aquatiques.
H402: Nocif pour les organismes aquatiques.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Plus d'informations: Aucun

Date de révision: 18 octobre 2024

Changements apportés à la FDS dans cette révision: Première édition.

Les informations ci-jointes sont basées uniquement sur les données apportées par les fournisseurs des matériaux utilisés, et ne tiennent aucunement compte du mélange. Il n'existe pas de garantie, exprimée ou implicite, concernant le choix des produits utilisés pour une application spécifique. L'utilisateur doit être en mesure de choisir lui-même les produits appropriés.

© A.W. Chesterton Company, 2024 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.